

Le Sénat a adopté ce même article dans une de ses séances du mois de janvier.

Sur cette question comme sur toutes les autres questions de religion, de justice et d'ordre public, les députés et sénateurs catholiques ont fait noblement leur devoir, mais le gouvernement, soutenu par sa majorité fanatique, l'a emporté. On a surtout remarqué au sénat les discours de M. Lucien Brun et de M. Buffet qui, disent les journaux de France, ont combattu sur cette question avec une clarté et une force de logique admirables.

L'église de France est ainsi toujours en butte à la persécution. On lui enlève l'une après l'autre toutes ses libertés et on la prive de tous ses droits, même de ceux qui lui sont garantis par le concordat. Quant s'arrêtera donc cette terrible manie de tout laïciser !

\* \* \*

\* \* Monsieur l'abbé John Quinlivan, successeur du révérend père Dowd, dans la cure de St-Patrice de Montréal, est un haut-canadien d'origine irlandaise. Il a fait ses études classiques au collège des Basiliens à Toronto, et il a étudié la philosophie au séminaire de philosophie de Montréal. Il a fait ses études théologiques au grand séminaire de Montréal et au séminaire de St. Sulpice à Paris. Il a été professeur au collège de Montréal, et, subséquemment, il fut employé au ministère de l'église St-Patrice. L'abbé Quinlivan est âgé d'à peu près 46 ans. Il est doué de grands talents.

Les qualités du nouveau curé sont une garantie qu'il remplira ses devoirs à la satisfaction de tous. Nous félicitons la population irlandaise catholique de St-Patrice du bonheur d'avoir un tel homme pour curé.

\* \* \*

\* \* La législature d'Ontario s'est ouverte le 11 février. Le discours du trône, après avoir fait allusion à la mort du duc de Clarence, et à quelques projets de loi, annonce la nomination d'une commission chargée d'étudier la question de l'établissement d'une réserve forestière dans le district de Nipissing, au sud de la rivière Mattawa.

La nomination d'une semblable commission serait bien opportune dans notre province où le déboisement de nos forêts se fait d'une manière si inintelligente et si désastreuse. Dans quelques années, si nous ne voulons pas que nos forêts soient complètement ruinées, il faudra faire des lois extrêmement sévères, concernant l'exploitation de nos forêts et établir les coupes réglées comme en France.

\* \* \*

\* \* La nomination pour les prochaines élections générales de la Province de Québec a eu lieu le 15 février dans le district électoral de Gaspé, et elle aura lieu le premier de mars dans les autres districts électoraux. La votation aura lieu le 8 mars.

En vue de ces élections l'épiscopat des provinces ecclésiastiques de Québec et de Montréal a publié un mandement contre la cor-